

Procès-verbal de la 29 Assemblée générale du 24 mars 2023 à 19h.00 Caveau des Vignerons à Chardonne

Présidence : M. Pierre-Alain Maïkoff
Présents : 16 membres dont 6 membres du Comité (liste ci-jointe)
Excusés : MM Genoud Pierre-Alain, Gissler Peter, Golaz Patrick, Kunz Niklaus, Ley Frédéric,
Schoepfer André

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et propos de bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2022
3. Rapports
 - 3.1 Comité
 - 3.2 Site internet – www.snpi.ch
 - 3.3 Régates
 - 3.4 Sortie annuelle du club
 - 3.5 Clubhouse
 - 3.6 Mutations
 - 3.7 Comptes 2022
 - 3.8 Vérificateurs des comptes
4. Approbation du rapport du Comité et des comptes 2022
Décharge du Comité
5. Approbation des activités, budget et cotisations 2023
 - 5.1 Activités 2023
 - 5.2 Budget et cotisations 2023
6. Démissions - élections
 - 6.1 Démission de M. Pierre-Alain Maïkoff – président
 - 6.2. Election : renouvellement du Comité
Nouveau membre M. Christian Fischer
 - 6.3 Réélection (tous les 3 ans)
Mme Fabienne Pittet – secrétaire (réélue en 2020)
M. Daniel Humbel – caissier (réélu en 2020)
M. Patrick Golaz – membre (réélu en 2020)
7. Divers

1. Ouverture de la séance

Le Président ouvre la séance à 19h.15 en souhaitant la bienvenue aux membres présents.
Lecture de l'ordre du jour qui sera suivi tel que présenté ci-dessus.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG de 2022

La lecture du PV n'étant pas demandée par l'Assemblée, le Président le soumet au vote. Le PV 2022 est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapports du Comité

3.1 – Comité – rapport du Président

La reprise des activités, après la parenthèse de deux ans due au Covid, a de la peine à retrouver le rythme de croisière des années précédentes. Les divers projets et activités n'ont pas rencontré le succès souhaité à part les régates, la sortie sur la barque La Demoiselle et la soirée raclette au clubhouse. Le Comité s'est réuni 6 fois durant cette année pour administrer la société.

Remerciements à tous les participants des différentes régates ainsi qu'aux membres du Comité pour leur disponibilité.

3.2 – Site internet – www.snpi.ch

Marc Pulfer, webmaster, a dû changer la conception du site mais aucun changement pour les utilisateurs. Il reste à disposition pour toute proposition et/ou remarque.

Le Président remercie M. Pulfer pour son travail.

3.3 – Régates

Jean-Philippe Jobé, responsable des régates, informe que 3 des 4 régates prévues ont pu se dérouler normalement. La régate d'automne a été annulée en raison du manque de participants ainsi que du mauvais temps annoncé.

Régate de printemps 6 bateaux – 1^{er} Ludovic Hericher

Régate d'été 9 bateaux – 1^{er} Ludovic Hericher

Régate Plein Soleil 5 bateaux – 1^{er} Marcel Casanova

Régate d'automne annulé

Challenge Casanova Ludovic Hericher

Ruban Bleu Marcel Casanova

Général Ludovic Hericher

Remerciements aux membres qui ont œuvré à la mise en place de ces régates et plus particulièrement à MM Pierre-Alain Maïkoff, Philippe Deval, Christian Fischer et René Progin.

Comme coordinateur, Jean-Philippe Jobé va continuer à motiver une équipe de volontaires pour le déroulement des régates (les autorisations pour les régates 2023 ont été obtenues). Une proposition mentionnée cette année, serait de définir, le vendredi soir, un minimum d'inscriptions (5 par ex.), cela éviterait une décision de dernière minute pour la pose des bouées.

D'autre part, en coordination avec le club Nestlé, nous allons programmer des sorties d'entraînement qui auront lieu le lundi en fin d'après-midi. Les informations suivront en temps utile.

Le Président remercie M. Jobé pour tout son travail.

3.4 – Sortie annuelle du club

Sébastien Auger informe que la sortie voiliers et bateaux moteur a été remplacée cette année par une sortie le dimanche 21 août 2022 à bord de la barque La Demoiselle. Le club a financé en grande partie cette sortie agrémentée par une collation et un orchestre de jazz. 25 adultes et 5 enfants étaient présents. La journée s'est très bien passée, beau temps et légère brise ce qui constitue un beau souvenir pour tous.

Le Président remercie M. Auger pour l'organisation de cette journée.

3.5 – Clubhouse

Pierre-Alain Maïkoff informe que le club-house a été réservé 30 fois durant l'année 2022 pour des repas de famille et de groupes. Les consommations restent stables avec un léger fléchissement par rapport aux années précédentes.

Les consommations achetées au clubhouse ont permis de réaliser un bénéfice de CHF 2274,44.

3.6 – Mutations

Fabienne Pittet, secrétaire, informe que notre société compte, au 31 décembre 2022, 128 membres actifs et 4 membres passifs.

6 membres ont démissionné et 3 nouveaux membres ont été admis dans le courant de cette année : MM De Villalonga Cabarrocas José, Ricci Paul et Scheidegger Vincent.

Cordiale bienvenue à ces trois nouveaux membres.

3.7 – Comptes 2022

Daniel Humbel nous livre son rapport des comptes :

Les comptes d'exploitation pour l'année 2022 présentent un bénéfice de CHF 382,61 (CHF 5'891,66 en 2021) et le bilan voit un capital de CHF 102'667,68.

Le bénéfice en 2021 versus 2022 est peu comparable. Le résultat de 2022 a été fortement influencé par les dépenses pour la sortie de La Demoiselle de CHF 3487.-

Le revenu du clubhouse reste stable avec une légère augmentation de CHF 357.-. Les charges du clubhouse sont restées stables. Le club a offert des boissons pour les manifestations/régates pour CHF 391.- environ. Le bénéfice du club house s'élève à CHF 2'274,44.

Beaucoup de membres ont apprécié de payer leurs consommations par TWINT. Nous avons encaissé CHF 1'136,74 par ce mode de paiement.

Le Président remercie M. Humbel pour tout le travail fourni.

3.8 – Vérificateurs des comptes – MM Deval et Huegli

M. Alain Huegli nous en donne lecture. Selon le rapport de révision, les deux réviseurs ont vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Ils confirment :

- que les comptes annuels ont été établis conformément aux justificatifs qui leur ont été présentés.
- que le compte d'exploitation du 1.1. au 31.12.2022 présente un bénéfice de CHF 382,61 et que le bilan au 31.12.2022 présente un capital de CHF 102'667,68
- que les comptes annuels arrêtés au 31.12.2022 donnent une image fidèle de la situation financière de la SNPI.

Les vérificateurs recommandent d'approuver les comptes annuels 2022.

Le président remercie le caissier et les vérificateurs de comptes pour leur travail.

4. Approbation du rapport du Comité et des comptes 2022

Les rapports des différents responsables du Comité ainsi que les comptes 2022 sont acceptés à l'unanimité des membres présents. Ce vote donne donc décharge au Comité.

Le Président remercie l'assemblée pour la confiance accordée.

5. Approbation des activités, budget et cotisations 2023

5.1 Activités 2023

Le Président donne lecture du calendrier des manifestations 2023 (le programme a été envoyé à tous les membres en même temps que la convocation à l'AG)

| | |
|-------------------------------|---|
| Samedi 20 mai | Régate de printemps |
| Samedi 24 juin | Soirée clubhouse |
| Samedi 8 juillet | Régate d'été |
| Samedi 12 août | Régate Plein Soleil et soirée grillades au port |
| Samedi 25 et dimanche 26 août | Sortie SNPI moteurs et voiliers |
| Samedi 9 septembre | Soirée clubhouse |
| Samedi 23 septembre | Régate d'automne |
| Samedi 11 novembre | Soirée de clôture 2023 |
| Vendredi 22 mars 2024 | Assemblée générale |

Le Comité va essayer de trouver d'autres activités à proposer aux membres et qui seront organisées en fonction de l'intérêt.

Le calendrier des manifestations est accepté à l'unanimité.

5.2 Budget et cotisations 2023

Le budget 2023 a été distribué aux membres présents au début de la présente assemblée. Budget 2023 est stable par rapport à 2022. Un montant de CHF 5'000.- est maintenu pour l'organisation d'autres activités. Les entrées du Clubhouse sont maintenues à CHF 7'000.- Cotisations en diminution de CHF 500.- car moins de membres d'où des entrées pour CHF 6'500.-. Les liquidités en fin d'exercice devraient s'élever à CHF 100'000.- environ.

Le Président précise que nous allons participer au financement du nouveau bateau du garde-port que nous utilisons pour les régates. Il a demandé que ce bateau, plus gros que le précédent, soit équipé d'un moteur plus puissant et d'un treuil d'où notre participation à hauteur de CHF 10'000.-. Un contrat sera signé entre les deux parties.

Le Président a aussi réussi à persuader la SCOPE de ne pas augmenter la location de nos 6 cabines. Il est important de continuer de maintenir de bonnes relations entre la SCOPE et la SNPI. Les cotisations sont inchangées (CHF 50.-). Pour les membres passifs la cotisation est de CHF 25.- Soumis au vote, les membres présents approuvent à l'unanimité ces diverses propositions.

6. Elections – démissions

6.1 Démission de M. Pierre-Alain Maïkoff

Il nous informe qu'après 8 années passées en tant que président de la société, il est temps pour lui de se retirer. Il a été appelé à d'autres fonctions et la surcharge de travail ne lui permet plus de garantir ses fonctions au sein de notre club.

Il a eu beaucoup de plaisir à participer à la vie de la SNPI (organisation des régates, sorties, soirées et repas) entouré par une équipe sympathique et efficace.

Il reste à disposition du comité pour l'organisation des régates ou autres activités.

Il remercie toutes et tous pour ces bons moments passés ensemble et remercie plus particulièrement les membres du Comité sans lesquels il n'aurait rien pu faire.

Il souhaite le meilleur à notre société et aura du plaisir à nous revoir sur le lac.

Vifs remerciements et applaudissements pour tout ce qu'il a fait pour le club durant ces 8 années.

Suite à la démission de M. Pierre-Alain Maïkoff, M. Sébastien Auger, vice-président, est d'accord de reprendre la présidence. Il est vivement acclamé.

6.2 Election

Le Comité propose d'élire M. Christian Fischer qui a accepté de reprendre la gestion du clubhouse. Il est élu par acclamation.

6.3 Réélections

Mme Fabienne Pittet, MM Patrick Golaz et Daniel Humbel sont réélus par acclamation pour 3 ans.

7. Divers

M. Roger Jaton informe qu'il a eu des dégâts à son bateau lors de la dernière tempête. Il rappelle que les chaînes qui sont sous l'eau sont à charge de la SCOPE mais les amarres sont sous la responsabilité des navigateurs. Les plongeurs d'Intrasub font des contrôles mais, comme nous informe M. Pierre-Alain Maïkoff, ils ont plus de difficultés à voir les chaînes à cause des moules.

S'ensuit une discussion sur la difficulté, que rencontre le club, de motiver les membres à participer à nos différentes manifestations.

Plusieurs membres présents proposent de :

- Solliciter la SCOPE pour distribuer les informations concernant la SNPI aux propriétaires et locataires de place d'amarrage
- Organisation de portes ouvertes
- Nettoyage en commun du clubhouse
- Faire de la publicité dans les autres ports pour nos régates

M. Détraz remercie le Comité pour tout le travail fait tout au long de l'année.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h00.

Le Président de la SNPI
Pierre-Alain Maïkoff

La secrétaire
Fabienne Pittet

Pour rappel

Composition du comité au 24 mars 2023 (la durée du mandat est de 3 ans selon les statuts art. 14)

| | | |
|-----------------------|-----------------------|----------------|
| Président | M. Sébastien Auger | réélu en 2021 |
| Vice-Président | vacant | |
| Secrétaire | Mme Fabienne Pittet | réélue en 2023 |
| Caissier | M. Daniel Humbel | réélu en 2023 |
| Responsable régates | M. Jean-Philippe Jobé | réélu en 2022 |
| Responsable clubhouse | M. Christian Fischer | élu en 2023 |
| Webmaster | M. Marc Pulfer | réélu en 2021 |
| Membre | M. Patrick Golaz | réélu en 2023 |